## **PRESENTATION**

L'adoption du Règlement 2016/679/UE du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (dit règlement général sur la protection des données ou RGDP), quatre ans après la proposition lancée par la Commission européenne, vient sensiblement modifier la matière. Consacré désormais en droit fondamental, à la faveur de l'article 8 de la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne.

La protection des données personnelles est devenue un enjeu majeur, en particulier dans le contexte de l'économie numérique, relayé par l'article 16§2 du Traité de Fonctionnement de l'Union Européenne (base juridique du règlement).

Son champ d'application territorial a ainsi été largement étendu, en vue de s'appliquer aux géants américains de l'internet, tels Google ou Facebook, mais pas seulement. Ce règlement général concerne en effet : les acteurs publics et privés ; les responsables de traitement et les sous-traitants ; les responsables établis dans l'Union ou ceux qui y opèrent. Dès lors, l'Etat, les collectivités locales et toutes les entreprises ou associations réalisant des traitements de données personnelles vont devoir se mettre en conformité avec le règlement d'ici mai 2018. Or, le règlement modifie substantiellement le droit positif, régi en droit français par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite "informatique et libertés", tant au fond que dans les procédures mises en œuvre.

Proposée à l'initiative d'étudiants du M1 Droit du Numérique, M1 Droit Européen, et du M2 Droit Européen, la journée présentera quelques aspects principaux du règlement, en croisant les regards d'universitaires français et européen avec ceux des institutions et praticiens des secteurs privés et publics.



Renseignements et inscriptions:
Gaelle Le Merer: 05 61 12 87 34
irdeic@ut-capitole.fr
Inscription obligatoire http://irdeic.ut-capitole.fr
Colloque ouvert à la formation continue des avocats
Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne 31042 Toulouse

# DECRYPTAGE DES ENJEUX DU NOUVEAU REGLEMENT EUROPEEN SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES





Cette journée est aussi soutenue par le chantier "Sécurité et Vie Privée" du Réseau Thématique de Recherche Avancée Sciences et Technologies pour l'Aéronautique et l'Espace (RTRA STAE).

Avec la participation de l'<u>Association</u> des étudiants du M1 et M2 Droit du Numérique

<u>Droits d'inscription pour professionnels et auditeurs libres : 20€</u>
<u>Contact pour tout renseignement et inscriptions :</u>

- Gaëlle LE MERER irdeic@ut-capitole.fr
- http://irdeic.ut-capitole.fr

<u>Direction scientifique :</u>
Professeur
Céline CASTETS-RENARD

Comité d'organisation : Pierre-Jean THIL Laura BARRERA CANO Carla POULAIN de LAFONTAINE Roxane PRADAL

# MATIN / 8H30 - 13H

#### 8h30 / Accueil des participants

### 8h45 / Discours de bienvenue

**Hugues Kenfack**, Doyen de la Faculté de Droit **Céline Castets-Renard**, Professeur UT1C

Comité d'organisation scientifique : Laura BARRERA CANO, Carla POULAIN de LAFONTAINE, Roxane PRADAL, Pierre-Jean THIL

### 9h-10h15 / Table ronde 1 L'application de la logique de Privacy by design

Emilie DEBAETS, MCF UT1C
Nathalie CHIDIAC, Airbus, DPO
Stéphanie LE STRUJON, Doctorante CIFRE, juriste, Berger Levrault
Nathalie GANDON, INRA, DPO
Bruno GENCARELLI, Commission Européenne

10h15-10h30 / Débats

### 10h30-10h45 / Pause Café

### 10h45-11h45 / Table ronde 2 La redéfinition du concept et de la place du consentement

Jessica EYNARD, MCF UT1C - IUT de Rodez
Josep CAÑABATE-PEREZ, Professeur, UAB
Remi CAUCHOIS, Juriste, Orange
Benjamin AMAUDRIC DU CHAFFAUT, Senior Counsel,
Head of Litigation and Law Enforcement, DPO, Google France
Philippe WALLAERT, Cabinet Morvilliers Sentenac & Associés
Carlota PLANAS, Avocate, Sabatellini&Associats

#### 11h45-13h/ Table ronde 3

L'évolution du rôle, missions et responsabilités des acteurs (délégué à la protection des données personnelles, responsables de traitement, sous-traitants) : vers une accountability

Julia SCHMITZ, MCF UT1C
Claire GAYREL, EDPS
Nathalie CHIDIAC, Airbus, DPO
Jean-Philippe CASSARD, Juriste cybersécurité, Sopra Steria
Nathalie GANDON, DPO, INRA
Stefan RATING, Avocat, Rating Legis

13h-13h15/ Débats

13h15-14h15 / Déjeuner libre

# APRES-MIDI / 14H15-17H30

14h15-15h30 / Table ronde 4 Après le Privacy schield et le Safe Harbour : quel avenir pour les flux transfrontaliers de données ?

Valère NDIOR, MCF, UTI1C
Irina VASILIU, Commission européenne, Unité protection des données
Claire GAYREL, Juriste, EDPS
Remi CAUCHOIS, Juriste, Orange
Benjamin BENIFEI, Juriste, E-trust

15h30 -15h45/ Débats

15h45-17h / Table ronde 5 Notification des failles de sécurité : mal ou remède à la protection des données personnelles ?

Céline CASTETS-RENARD, Professeur, UT1C
Josep CAÑABATE-PEREZ, Professeur, UAB
Philippe VIGUIE, RSSI, Caisse d'Epargne de Midi Pyrénées
Jean-Philippe CASSARD, Juriste cybersécurité, Sopra Steria
Christophe PEGUILLAN, RSSI, Ministère de l'agriculture

17h-17h15/ Débats

17h15-17h30 / Synthèse et fin des travaux